

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2026/001

Séance du 30 janvier 2026

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mille vingt-six
le 30 janvier

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MARCEL-BEL-ACCUEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Aurélien BLANC, maire

Date de la convocation : 23 janvier 2026

OBJET :

Création d'un poste
d'ATSEM principal de 2^{ème}
classe

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN, Roland SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Christophe DESSAINTJEAN, Marie-Claude JEANDEAUD, Emilie JACQUIER, Christian SOUILLET DESERT, Samuel DANNA, Brigitte GEORGERY, Jean-Marie OGER, Cléo MOIROUD, Chantal LOMETTI.

A DONNE POUVOIR : Jean-Pierre HENICKE a donné pouvoir à Christophe DESSAINTJEAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Cléo MOIROUD

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Monsieur le maire expose qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent au sein de l'école pour assurer l'accueil des enfants dans la deuxième classe de maternelle. Ce poste étant actuellement occupé par un agent pouvant prétendre à la promotion au grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe, il propose au conseil municipal de créer, à compter du 1^{er} avril 2026, un emploi à ce grade à temps complet.

Le poste actuel de l'agent sera supprimé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De créer un emploi permanent sur le grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions dans la classe de maternelle à temps complet, à compter du 1^{er} avril 2026.
- La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget primitif 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 02 février 2026

Le maire, Aurélien BLANC.

